

ANNEXE 3 – Communication et outils

⇒ **Plateforme Refugies.info :**

En lien avec l'association CALMEC, coordinatrice du CTAI, les lauréats s'engagent à recenser leurs actions retenues au présent appel à projets via la page « Publier une fiche » : <https://refugies.info/publier>.

⇒ **Cartographie du CARIF-OREF :**

Toutes les formations linguistiques soutenues dans le cadre du CTAI doivent obligatoirement être référencées sur la cartographie nationale mise en place par le Réseau des CARIF-OREF.

Pour ce faire, deux possibilités sont offertes pour alimenter cette cartographie :

- *via le lien suivant si l'organisme dispose d'un compte d'accès à la plateforme de saisie à distance* : <https://ofeli.cariforefnormandie.fr/login>
- *via le formulaire suivant si l'organisme ne dispose pas d'un compte d'accès à la plateforme* : <https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=mvVhe4X4IEKgK4V51-PL4v9h-wl2C7hRNtRNNwXHt2BZUQzINNTRYUIRCNUdWMVVYMK9IN09-BOEswVS4u&route=shorturl>

⇒ **Recueil des repères & Bonnes pratiques :**

La sous-direction de l'intégration des étrangers (SDIE) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer met à disposition des organismes de formation ou des associations, un recueil des repères et des bonnes pratiques en ateliers sociolinguistiques (ASL) disponible au lien suivant :

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/Le-parcours-personnalise-d-integration-republicaine/Au-dela-du-contrat-d-integration-republicaine-CIR/Le-parcours-linguistique-au-dela-du-CIR>